

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

Auvergne RHONE-ALPES

N°3 – MARS 2023



SOMMAIRE

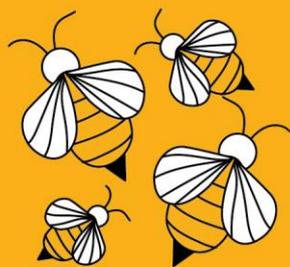
1. Bilan mensuel de l'OMAA :
 - autres troubles (3V)
 - dangers sanitaires de première catégorie (DS1) - maladies réglementées
2. Frelon asiatique
3. Rappel réglementaire – médicament vétérinaire
4. Focus technique : point sur la situation d'*Aethina tumida* à la Réunion
5. Actualités du mois :
 - Rencontres sanitaires apicoles
 - Formations de TSA

Les conditions climatiques capricieuses du mois de février ont perturbé l'avancée de la végétation. En conséquence la surveillance des colonies, et notamment des réserves est à maintenir. Le déficit hydrique actuel risque d'impacter le potentiel de floraison à venir.

Les quelques fenêtres météorologiques favorables ont permis aux apiculteurs de procéder aux vérifications dans les colonies.

Des ruptures de ponte ont pu être observées dans certains contextes locaux, avec le risque de mobiliser davantage les abeilles d'hiver.





Bulletin général mensuel des déclarations à l'OMAA

Le Guichet unique

Le guichet unique a enregistré 26 déclarations au mois de février 2023, aucune orientée MMA, deux dirigées vers la gestion des maladies réglementées, et le reste a été orienté « autres troubles ».

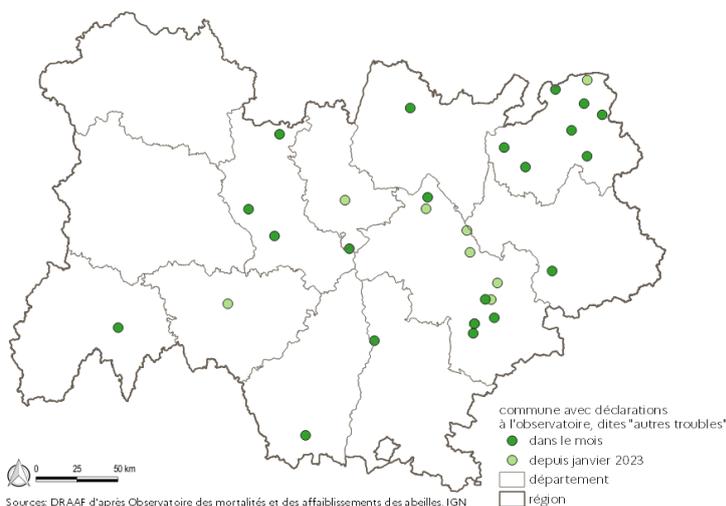
Voie autres troubles

14 déclarations orientées « autres troubles » ont été suivies d'une investigation. L'une de ces visites a permis de mettre en évidence une suspicion de loque américaine dans la Loire.

Une autre de ces investigations a mis en évidence une intoxication de colonies suite à l'ingestion de sirop stocké dans des contenants non alimentaires.

Pour les 10 déclarations non investiguées, l'hypothèse principale est varroa, aggravée par des constats d'échec des traitements en monothérapie AMM.

Dans certains cas, la prédation par le frelon asiatique a compromis la survie des colonies.

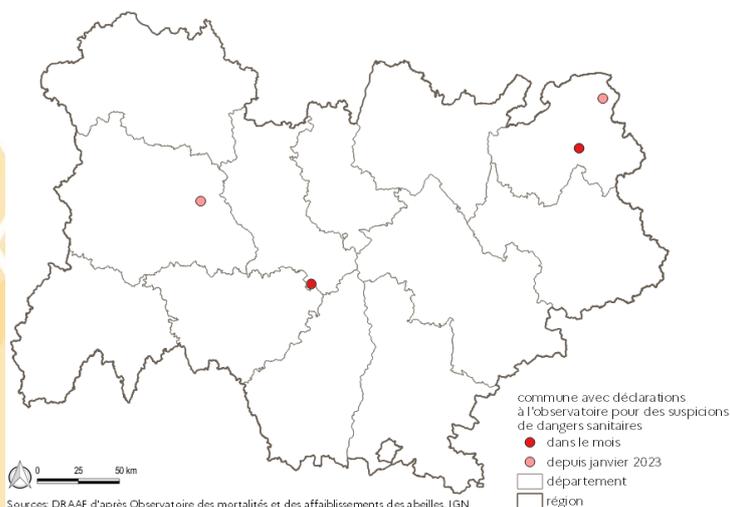


Dangers sanitaires de catégorie 1- Maladies réglementées

Deux déclarations OMAA ont été orientées DS1 en février. Un nouveau foyer de loque américaine a été confirmé en Haute-Savoie et une suspicion de nosémose est en cours d'investigation sur un rucher dans la Loire.

Une investigation « autres troubles » a été réorientée vers la voie « DS1 » suite à confirmation par le laboratoire.

Actuellement, 24 APDI loque américaine sont en cours dans la région AURA : 14 en Savoie, 2 dans la Loire, 1 en Puy de Dôme et 7 en Haute-Savoie. Nous vous rappelons de bien penser à consulter la carte régionale de localisation des zones soumises à police sanitaire, notamment avant de prévoir une transhumance (<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/loque-americaine-r1093.html>), et ne pas hésiter à contacter les DDecPP pour tous renseignements complémentaires.





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



Point de situation « Frelons asiatiques » : Données FRGDS AuRA

La saison 2023 a redémarré ce début de mois (la saison allant du 1er février de l'année en cours jusqu'à fin janvier de l'année suivante).

La plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 106 signalements de nids (non détruits) qui correspondent tous à des nids secondaires de 2022 situés à la cime des arbres qui ont été découverts trop tardivement pour être détruits. Ces nids sont en cours de détérioration par la météo ou les oiseaux (voir photo). Ils ne seront pas réinvestis la saison suivante.

Il convient d'être vigilant par rapport à la présence de nids primaires dans le secteur qui émergeront vers fin mars ou début avril. A suivre donc ...

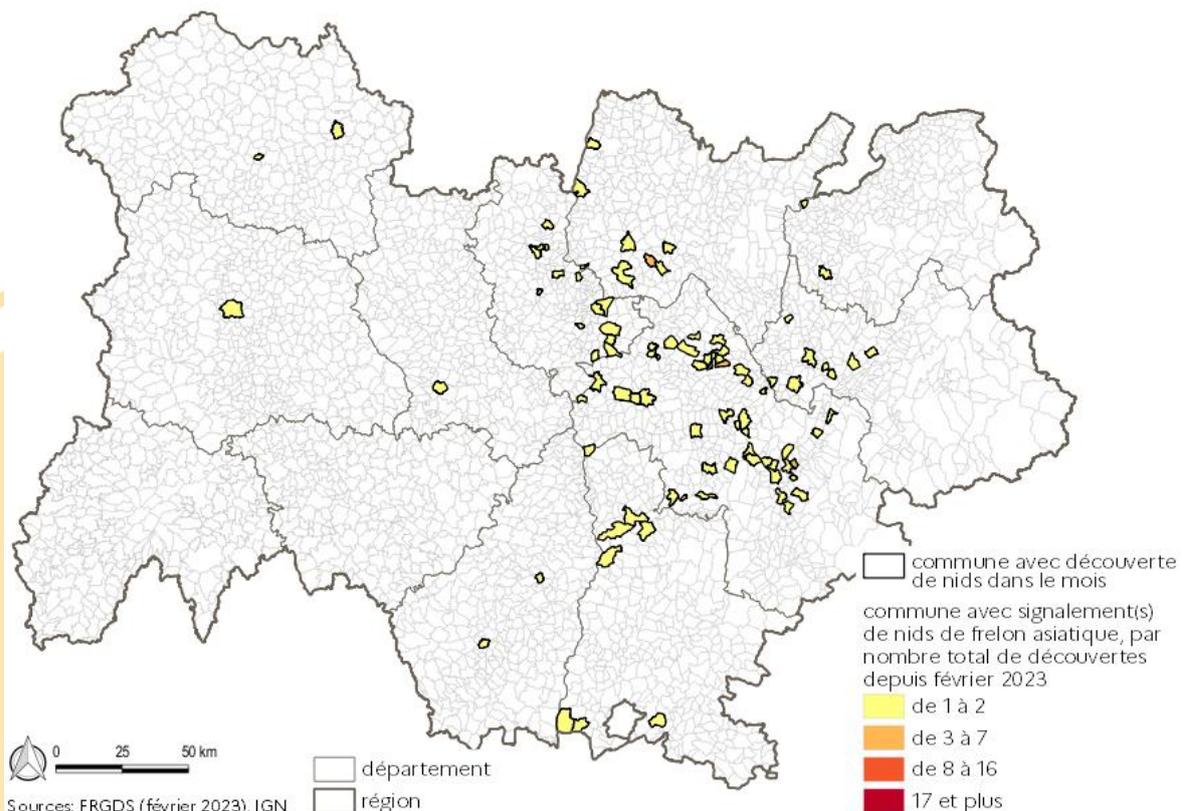


Pour participer à l'**expérimentation sur le piégeage de printemps en AuRA**, retrouvez les informations (plan de piégeage régional détaillant le contexte et les bonnes pratiques de piégeage et l'outil Excel de saisie des données de terrain à remonter à votre référent départemental pour consolidation des résultats) dans le **dossier à télécharger** : « Plan Piégeage de Printemps en AuRA » sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/documents-utiles/telecharger/12/plan-piegeage-de-printemps-en-aura-4.zip>.

Voir détail dans le bulletin du mois de février 2023

(20230206_bulletin_num2_fevrier2023.pdf (agriculture.gouv.fr))

Carte des nids secondaires de 2022 découverts ce mois-ci



Actualités

Rencontres sanitaires apicoles : SAVE THE DATE !

Les Rencontres sanitaires apicoles font leur retour en 2023 ! Cet évènement est coorganisé pour la 4e année par l'ADA, les GTV et la FRGDS sur et pour la santé de l'abeille.

Cette année auront lieu 3 webinaires dont 2 sur le thème de la lutte contre varroa ainsi qu'une journée en présentiel cet automne.

Le premier webinaire a lieu le 30 mars et est intitulé « Varroa : Que faire en saison pour faire baisser la pression ? ». Seront abordés les techniques et traitements associés qui peuvent être réalisés en début de saison pour lutter contre varroa.

Liens pour s'inscrire :

- Varroa : que faire en saison pour faire baisser la pression ? :
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_b1JsMMo2TjC7SxHgR7PmXg

- Varroa : comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans engager ? :
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_NsG9NyblSRuM0osIHBu7Iw

- Frelon asiatique : prédation sur mes ruches, que faire ?
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_8FpKVassQOKuWZ3kU0iqXQ

4^{ème} ÉDITION
RENCONTRES SANITAIRES APICOLES | AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2023

LA SANTÉ DE L'ABEILLE en 3 RENDEZ-VOUS EN LIGNE

WEBINAIRE 8h30 - 10h Accessible à tous !

- 30/03 Varroa : Que faire en saison pour faire baisser la pression ?
- 25/05 Varroa : Comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans engager ?
- 29/06 Frelon asiatique : Prédation sur mes ruches, que faire ?

+ 1 RENDEZ-VOUS EN PRÉSENTIEL
Fin Novembre

INFOS ET INSCRIPTIONS : www.frgdsaura.fr > rubrique Apiculture ou en flashant ce QR-Code >>
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : rencontresanitairesapicoles@gmail.com

GDS Auvergne Rhône-Alpes
gtv Auvergne Rhône-Alpes
ADA ALPES

Formation de TSA

Une formation initiale pour les TSA sera organisée à RIVES (38), du 18 au 22 septembre puis du 16 et 17 octobre. Renseignements et inscription auprès de votre GDS ou GDSA ou adeline.alexandre.frgds-aura@reseauGDS.com

